Association OÏKOS KAÏ BIOS
Patrimoine Nature et Vie
3 rue Branly
74100 AMBILLY
http://www.oikoskaibios.com/
Avis très favorable au projet de moratoire.
https://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/projet-d-arrete-suspendant-la-chasse-du-grand-a2672.html
Envoyé : mardi 9 août 2022 20:11

Monsieur Christophe BÉCHU,
Ministre
Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Ambilly, le 9 août 2022

Monsieur le Ministre,

Notre association souhaite s'exprimer concernant le Projet d'arrêté suspendant la chasse du grand tétras en France métropolitaine pour une durée de cinq ans

En 2019, lors de la consultation sur le Projet de schéma départemental de gestion cynégétique 2019-2025 de Haute-Savoie, nous avions souhaité la fin de la chasse du Grand tétras dans ce département.
Dans les Pyrénées, depuis une dizaine d'années, les tribunaux administratifs ont annulé plus de cinquante arrêtés préfectoraux autorisant la chasse du Grand tétras ; la poursuite de la chasse est en effet incompatible avec la protection de cette espèce. Rappelons que celle-ci est fragile et qu'elle figure sur la Liste rouge française de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) avec le « statut » vulnérable.
Fort heureusement, cet animal mythique est protégé dans les Vosges et le Jura depuis 1981 : ainsi, le présent projet visant à suspendre cette chasse dans toute la France nous réjouit.

Nous lisons dans la présentation de la consultation : « ce projet a fait l'objet d'un vote défavorable lors du Conseil national de la chasse et de la faune sauvage (comité consultatif rassemblant des représentants de chasseurs, des acteurs scientifiques et associatifs) du 20 juillet 2022. » Nous nous permettrons d'insister sur le fait que ce Conseil National est fort partial, les défenseurs des animaux en rendent compte régulièrement.
En fait, cette décision n'est qu'une application de la directive 2009/147/CE concernant la conservation des oiseaux sauvages. Respecter ce type d'obligation n'est pas du goût des chasseurs. Dans ce contexte, sept associations, dont France Nature Environnement et FNE Midi-Pyrénées avaient ainsi saisi le Conseil d'État pour demander un moratoire national sur la chasse du Grand tétras ; nous avons le plaisir de venir faire publicité de leur victoire. (https://fne.asso.fr/communique-presse/le-conseil-d-etat-met-un-coup-d-arret-a-la-chasse-du-grand-tetras)

Nous confirmons notre vif souhait de voir ce projet aboutir et même s'étendre sur une plus longue période.

Nous vous remercions de l'intérêt porté à ce courrier.
Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations respectueuses.

Pour OÏKOS KAÏ BIOS les membres cofondateurs.

OÏKOS KAÏ BIOS

OÏKOS KAÏ BIOS
Patrimoine Nature et Vie

Patrimoine Nature et Vie

© OÏKOS KAÏ BIOS 2007-2022

http://www.oikoskaibios.com